

David ROBINE

Professeur des universités

Droit privé

Université de Bordeaux

Thèmes de recherche

Droit interne, européen et international des procédures d'insolvabilité ; droit des sûretés ; droit des sociétés ; droit financier et droit bancaire.

Carrière universitaire

Depuis 2023	Professeur des Universités – Université de Bordeaux (IRDAP, EA 4191)
2013-2023	Professeur des Universités - Université Paris Nanterre (CEDCACE, EA 3457)
2001-2013	Maitre de conférences puis Professeur des Universités - Université de Rouen
1999-2001	Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche - Université Paris I
1997-1999	Allocataire de recherche - Université Paris I

Publications et autres activités scientifiques (liste non-exhaustive)

I. Publications (liste non-exhaustive)

- Précis Dalloz « Droit des entreprises en difficulté », 9^{ème} éd., 2022.
- Précis Dalloz « Droit financier » (sous la direction de A. Couret et H. Le Nabasque, et en collaboration avec M.-L. Coquelet, Th. Granier, D. Poracchia, A. Raynouard et A. Reygrobelle), 3^{ème} éd., nov. 2019.
- « Le nouveau règlement insolvabilité : quelles évolutions ? » (dir. scientifique en collaboration avec F. Jault-Seseke), Joly-Pratique des affaires, Lextenso, 2015.
- « Le droit européen des procédures d'insolvabilité à la croisée des chemins » (dir. scientifique en collaboration avec F. Jault-Seseke), Grands colloques, Lextenso, 2013.
- « L'effet international de la faillite : une réalité ? » à l'Université de Rouen le 11 mai 2004 (dir. scientifique en collaboration avec F. Jault-Seseke), Thèmes et commentaires, Dalloz, 2004.
- Thèse intitulée « La sécurité des marchés financiers face aux procédures collectives », dir. P. Le Cannu, LGDJ, Bibliothèque de droit privé, 2003.
- Article intitulé « L'articulation du droit des sûretés avec le Livre VI du Code de commerce » in « Le nouveau droit des sûretés sous l'angle du droit des affaires », RLDA supp. nov. 2021, n° 175, 7333.
- Table ronde « L'institution des classes de parties affectées » in « Temps nouveaux pour l'entreprise en difficulté » (co-écrit avec F. Abitbol, V. Leloup-Thomas et N. Partouche), JCP E, 2021, 1527.
- Article intitulé « L'associé de la société en difficulté : à la recherche du point d'équilibre » in *Mélanges en l'honneur d'Alain Couret*, Editions Francis Lefebvre et Dalloz, 2020, p. 779.
- Article intitulé « L'évaluation extra-financière » in *La finance alternative*, Bruylant, 2017.
- Article intitulé « Le sort des droits réels dans le cadre du règlement insolvabilité » (en collaboration avec F. Jault-Seseke) in *Mélanges Jean-Luc Vallens*, Joly Editions, 2017.
- Article intitulé « Compensation et convention de compensation : un statu quo regrettable », in *Actes de l'International Insolvency Convention*, Anthémis, 2017.
- Article intitulé « Le nouvel agent des sûretés français : une attrayante figure en clair-obscur », RD bancaire et fin. mai/juin 2017, p. 19.
- Article intitulé « Les garanties dans les LBO » in « Les garanties dans les montages », Actes pratiques et

ingénierie sociétaire juill. 2016.

- Article intitulé « Les actions connexes », in *Le nouveau règlement insolvabilité : quelles évolutions ?*, Joly Pratique des affaires-Lextenso, 2015.
- Article intitulé « L'article L. 650-1 du Code de commerce : un Janus à deux visages » In *Mélanges Paul Le Cannu*, Dalloz – LGDJ –Transactive, 2014, p. 621.
- Article intitulé « L'égalité entre créanciers », in *Le droit européen des procédures d'insolvabilité à la croisée des chemins*, Lextenso-Montchrestien, coll. Grands colloques, 2013.
- Article intitulé « L'article L. 650-1 du Code de commerce : un « cadeau » empoisonné ? », *D.* 2006, p. 69.
- Note sous un arrêt rendu par la Chambre commerciale de la Cour de cassation le 7 septembre 2022 intitulée « Les dispositions relatives à la période d'observation produisent-elles effet en cours d'exécution du plan ? », *D.* 2023, p. 447.
- Note sous un arrêt rendu par la Chambre commerciale de la Cour de cassation le 26 octobre 2022 intitulée « Sûretés consenties dans le cadre d'un accord de conciliation frappé de caducité : la Cour de cassation précise sa jurisprudence », *BJE* 2023, n° 1, p. 12.
- Note sous un arrêt rendu par la Chambre commerciale de la Cour de cassation le 25 novembre 2020 intitulée « Sûreté réelle pour autrui et procédure collective du constituant : le bénéficiaire de la sûreté n'est pas soumis à la discipline collective », *D.* 2021, p. 555.
- Note sous un arrêt rendu par la Chambre commerciale de la Cour de cassation le 23 janvier 2019 intitulée « Constitution du nantissement de compte-titres et opposabilité de la sûreté au teneur de compte : la déclaration est impérative ! », *BJB* mai 2019, p. 48.
- Note sous un arrêt rendu par la Chambre commerciale de la Cour de cassation le 12 mai 2015 intitulée « Garantie de la dette d'autrui par une société à risque limité : la contrariété à l'intérêt social n'est pas, en elle-même, une cause de nullité », *D.* 2015, p. 2427.

II. Organisation et responsabilité scientifique de colloques, journées d'étude et séminaires (liste non-exhaustive)

- Organisation dans le cadre des séminaires de « Méthodologie appliquée à la recherche » du M2 Droit des affaires parcours DFE de l'Université Paris Nanterre, et en partenariat avec l'association TMA France, d'un petit déjeuner débat sur « La conversion de créance en capital » le 18 avril 2022.
- Organisation et responsabilité scientifique d'un colloque intitulé « Le nouveau règlement insolvabilité : quelles évolutions ? » (en collaboration avec F. Jault-Seseke) le 8 avril 2015. Colloque publié dans la collection Joly-Pratique des affaires des éditions Lextenso, 2015.
- Responsabilité scientifique du colloque intitulé « Bande dessinée et droit » organisé par l'association JurisArt à la Faculté de Droit de l'Université de Rouen le 26 novembre 2013.
- Organisation et responsabilité scientifique d'un colloque intitulé « Le droit européen des procédures d'insolvabilité à la croisée des chemins » (en collaboration avec F. Jault-Seseke) à la Faculté de Droit de l'Université de Rouen le 21 septembre 2012. Colloque publié dans la collection Grands colloques des éditions Lextenso, 2013.
- Organisation et responsabilité scientifique d'un colloque intitulé « L'effet international de la faillite : une réalité ? » à la Faculté de Droit de l'Université de Rouen le 11 mai 2004 (en collaboration avec F. Jault-Seseke). Colloque publié dans la collection Thèmes et commentaires des éditions Dalloz, 2004.

III. Interventions publiques (liste non-exhaustive)

- Intervention dans le cadre de la formation sur « Les classes de parties affectées » organisée par l'ARE (12 mars 2024).
- « Propos conclusifs » du colloque « le droit des entreprises en difficulté à l'épreuve des actifs numériques », organisé par l'Université Sorbonne Paris Nord (12 oct. 2023).
- Intervention sur « les acteurs des marchés financiers » dans le cadre du colloque « Régulation financière

et régulation de l'énergie » organisé par le LLM Droit bancaire et financier de l'Université Paris 2 (25 mai 2023).

- Intervention sur « Les classes de parties affectées – approche comparative des droits français et belges » dans le cadre du colloque « La nouvelle loi sur l'insolvabilité » organisé par DBB, International Insolvency Coopération (IIC), FEB et Anthémis à Bruxelles (16 mai 2022).
- Participation à la table ronde sur « L'institution des classes de parties affectées » dans le cadre du colloque « Temps nouveaux pour le droit des entreprises en difficulté » organisé à l'Université de Bordeaux (3 déc. 2021).
- Intervention sur « Les freins à lever : accès au financement, durée, souplesse et effets de l'accord amiable... » dans le cadre des 7èmes assises nationales de la prévention des difficultés des entreprises de l'association Droit & commerce (Prévention des difficultés d'entreprises : efficacité des solutions en période de crise et perspectives à la veille des réformes) (18 sept. 2020).
- Participation à la table ronde « (New) rules on creditors' committees : classes of creditors and cross-class cram down » dans le cadre de la conférence « Improving Restructuring : Best practices in France and in Germany » (29 mars 2019).
- Intervention sur « Le renforcement de la protection de la clientèle » dans le cadre du colloque « MIF II : les services financiers à l'aube d'une nouvelle ère » organisé à l'Université de Caen (28 mars 2017).
- Intervention sur « La défaillance du vendeur » dans le cadre du colloque « Shopping et droit » organisé à la Faculté de droit de l'Université de Rouen (3 novembre 2015).
- Intervention sur « La résolution bancaire » dans le cadre du cycle de conférences sur « Les réformes de la régulation financière dans l'Union européenne » organisé à la Faculté de droit l'Université Paris Nanterre (16 avril 2015).
- Intervention sur « Les actions connexes » dans le cadre du colloque « Le nouveau règlement insolvabilité : quelles évolutions ? » (8 avril 2015).
- Intervention sur « Compensation et convention de compensation : un statu quo regrettable » dans le cadre de l'*International Insolvency Convention*, Bruxelles (5 et 6 février 2015).
- « Rapport de synthèse » du colloque « Bande dessinée et droit » organisé à la Faculté de droit de l'Université de Rouen (26 novembre 2013).
- Intervention sur « L'agent des sûretés » dans le cadre du colloque « Les montages à l'épreuve et au service du droit des procédures collectives » organisé à la Faculté de droit de l'Université de Caen (12 avril 2013).
- Intervention sur « Les risques spécifiques aux marchés de gré à gré » dans le cadre du colloque « Droit, économie et marchés de matières premières agricoles » organisé par le Programme Lascaux (20 et 21 mars 2013).
- Intervention sur « L'égalité entre créanciers » dans le cadre du colloque « Le droit européen des procédures d'insolvabilité à la croisée des chemins » organisé à la Faculté de Droit de l'Université de Rouen (21 septembre 2012).
- Intervention sur « Le transfert de propriété des quotas » dans le cadre du colloque « Les quotas d'émissions de gaz à effet de serre » organisé par le Centre du Droit de l'Entreprise de l'Université de Strasbourg (24 septembre 2010).
- Intervention sur « Le renouveau du gage de biens meubles corporels » dans le cadre du colloque « Réforme du droit des sûretés : difficultés et perspectives » organisé par le CRDAP de l'Université de Rouen (23 mars 2007).